



**LES MARGES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI :
FORMES, ENJEUX, PROCESSUS**

14^{ème} Journées Internationales de Sociologie du Travail

Instructions aux auteurs pour la soumission des communications

La date de soumission de votre communication est **le 04 avril 2014** (dernier délai).

Le texte formaté selon les spécifications précises que vous trouverez ci-dessous doit être envoyé à jist2014@univ-lille1.fr, en format « doc » ou « odt » exclusivement.

Les textes ne seront pas publiés sur le site des JIST 2014. Seuls les résumés apparaissent. Ils seront diffusés en format électronique et pourront être consultés sur le site des JIST 2014 (<http://jist2014.univ-lille1.fr/>)

Les textes formatés autrement ne pourront pas faire l'objet d'une proposition de publication post-congrès. Un ouvrage rassemblant des communications sélectionnées par le comité scientifique tenant compte de l'avis des rapporteurs, discutants et présidents d'ateliers, sera publié aux éditions Octarès. D'autres communications seront publiés dans les revues scientifiques associées aux JIST et qui seront présentées lors des Journées (durant la séance « Panorama » le 18 juin 2014).

Présentation générale

- Sur la première page, doivent figurer le titre de la communication, suivi du nom de(s) l'auteur(s), de l'appartenance institutionnelle et d'une adresse mail. Sur cette première page, doivent également figurer le résumé et les mots-clés.
- Sur la deuxième page, le titre doit être en haut de page, suivi du nom de(s) l'auteur(s), de l'appartenance institutionnelle et d'une adresse email.
- Le résumé ne doit pas faire plus de 50 mots ou 300 signes.
- Le résumé doit être suivi des mots clés (maximum 10).
- Le texte de la communication commence à la page 2. Il est saisi en interligne simple, justifié, en Times Roman, taille de police 12, avec une pagination en bas à droite de la page, avec des marges de 4 cm à droite et à gauche, de 3 cm en haut et en bas.
- Les titres des chapitres sont numérotés selon la numérotation suivante : 1 ; 1.1 ; 1.1.1, etc.
- Le texte doit être compris entre 30 000 et 50 000 signes (espaces compris), bibliographie et notes comprises.

Les notes

Les notes de bas de page devront être courtes, en nombre limité, placées en fin de page, numérotées de 1 à n et ne pas contenir les références bibliographiques.

Les références bibliographiques

Dans le texte, les références sont appelées entre parenthèses et sans prénom : (Baudelot, 1990), (Naville, 1956 ; Durand et Linhart, 2005). La liste des références est organisée par ordre alphabétique en fin d'article par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est

suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un co-auteur classé par ordre chronologique, articles de l'auteur avec plus d'un co-auteur classés par ordre chronologique. Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et réciproquement.

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants (selon les normes des éditions Octarès) :

- Article de revue (indiquer tous les auteurs)

Paradeise C., Lichtenberger Y. (2001). Compétence, compétences. *Sociologie du travail*, 43 (1), 33-48.

- Ouvrage

Jobert A. (2000). *Les espaces de la négociation collective, branches et territoire*. Toulouse, Octarès.

- Chapitre ou article d'ouvrage collectif avec coordinateur

Rolle P. (2003). Saisir et utiliser l'activité humaine. Qualité du travail, qualification, compétence. Dans A. Dupray, C. Guitton et S. Monchatre (s/d), *Réfléchir la compétence. Approches sociologiques, juridiques et économiques d'une pratique gestionnaire*. Toulouse, Octarès, (p. 77-87).

- Ouvrage collectif avec coordinateur

Supiot A. (Ed.). (1999) *Au-delà de l'emploi*. Paris, Flammarion.

- Rapports, actes...

Willems J.-P. (1999). Conditions du développement de la négociation collective territoriale. Dans *Actes du colloque Avertir « Dialogue social et territoires »*. Poitiers, (p. 24-33).

- Thèse

Drais E. (2002). *Risques au travail et dynamiques des organisations*. Thèse de doctorat de sociologie. Paris IX-Dauphine.